

## FORMATIONS

Nouveau module !

« La loi PACTE »

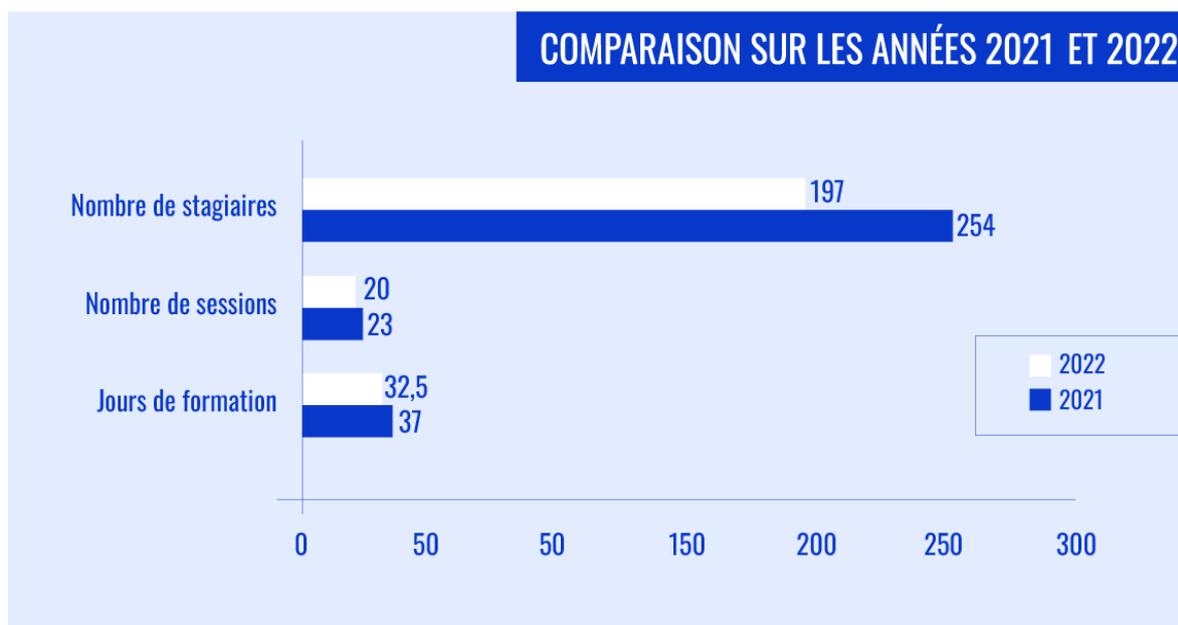
Afin d'améliorer sa réponse au besoin de professionnalisation des personnels dédiés à la valorisation de la recherche et au transfert le Réseau C.U.R.I.E. a poursuivi ses actions sur la formation.

### L'offre de formation

Le programme a toujours pour fil rouge les **3 dimensions de la valorisation** : scientifique et technique, juridique (droit de la PI, des contrats, normes et régulations) commerciale et financière. Les formations sont adaptées aux profils et à la qualification des stagiaires : nouveaux entrants dans les métiers de la valorisation, mais aussi ceux, qui ayant quelques années d'expérience souhaitent compléter leur formation pour exercer des responsabilités nouvelles et/ou étendre leur expertise professionnelle.

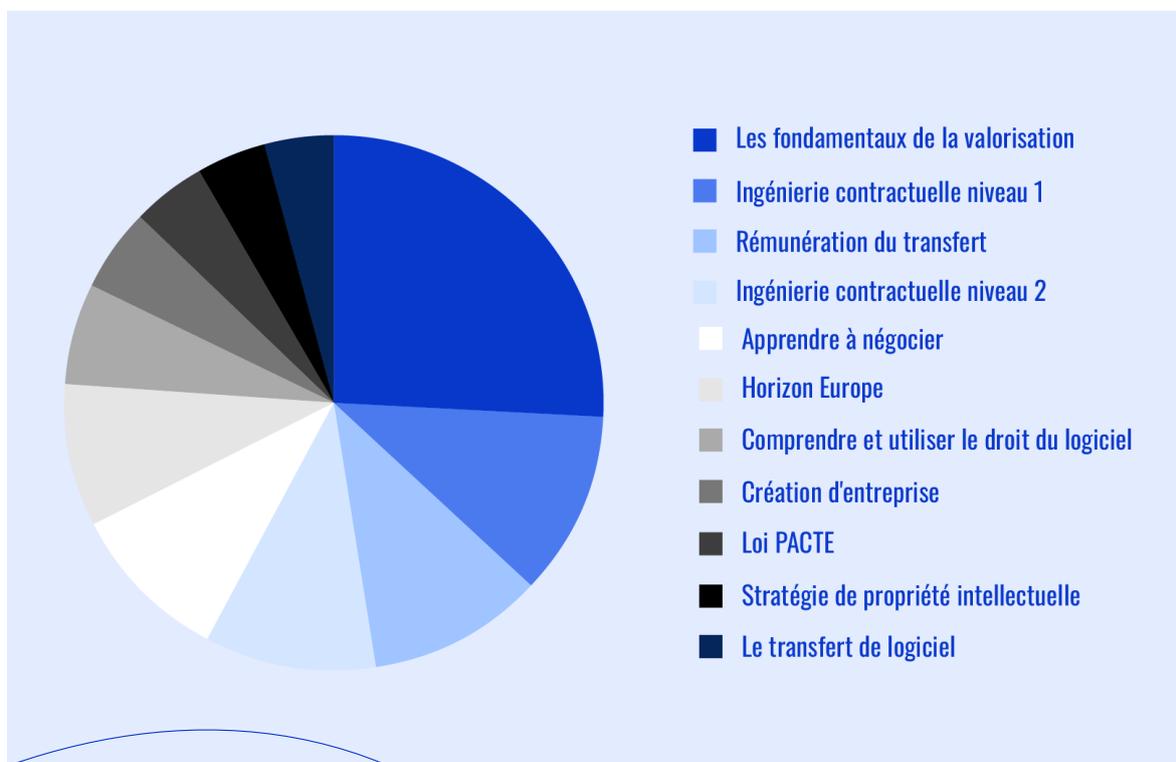
### Les stagiaires

**197 stagiaires ont été formés à travers 20 sessions de formation correspondant à 32,5 jours de formation.**



Plus d'un quart de ces stagiaires (26 %, soit 51 stagiaires) a suivi la formation « Les fondamentaux de la valorisation ». Ce sont ensuite les modules « Ingénierie contractuelle : niveau 1 (contrats de recherche) » et « Rémunération du transfert : évaluation financière des technologies et négociations », qui ont compté le plus d'inscrits (respectivement 22 et 21).

## Répartition du nombre de stagiaires par thèmes de formation en 2022



## Les intervenants

**21 intervenants** d'horizons divers et aux expertises multiples ont été mobilisés sur les sessions de formation organisées en 2022.